

Distribution de composteurs

Les usagers* qui souhaitent composter leurs déchets de cuisine peuvent venir retirer gratuitement, munis d'un justificatif de domicile, un composteur à la plate-forme (un par foyer).

*Communautés de communes Marenne Adour Côte Sud, Pays d'Orthe et Arrigan (uniquement Pays d'Orthe), Côte Landes Nature et Seignanx

La vente de produits

Les produits issus du traitement des déchets verts, des mâchefers, des inertes et du bois sont vendus à la plate-forme : **Paillage et allume-feu - Bois de chauffage**
Compost de déchets verts - Plaquettes bois énergie
Grave de mâchefers - Concassé béton ou mixte et sable



La plate-forme certifiée ISO 14001 depuis 2024

La norme ISO 14001 est une norme internationale qui donne un cadre pour maîtriser les impacts environnementaux engendrés par l'activité d'un organisme. Elle conduit celui-ci à une amélioration continue de sa performance environnementale.

Le Sitcom s'est engagé dans cette démarche pour :

- **Limiter ses impacts environnementaux** en réduisant la consommation de carburant, en maîtrisant la consommation d'eau et d'électricité et en prévenant le risque d'incendie
- **Soutenir les bonnes pratiques et les renforcer**
- **Témoigner de son engagement et de son exemplarité**
- **Mobiliser et fédérer ses équipes et partenaires** autour d'un projet commun, respectueux de l'environnement



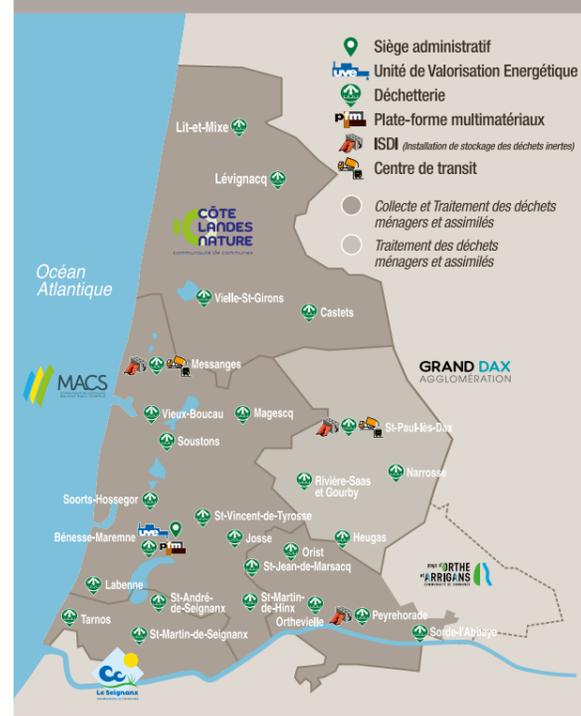
En quelques mots

- **Syndicat mixte créé en 1969**
- **Adhérents** : 4 Communautés de Communes
1 Communauté d'Agglomération
- **Service public en régie**
- **Financé par les contributions des collectivités adhérentes**, la redevance spéciale (redevance payée par les commerçants, artisans et professions libérales), les redevances spécifiques (mise à disposition de bennes, dépôts dans les centres de traitement, etc.).
- **Le Sitcom gère la collecte des ordures ménagères** pour 56 des 76 communes (la Communauté d'Agglomération du Grand Dax a conservé cette compétence) et **le traitement des ordures ménagères** pour la totalité des communes.

Le Syndicat en chiffres :

- **Le syndicat collecte et valorise 300 000 tonnes par an**, tous déchets confondus.
- **Sa population** : 175 000 habitants sédentaires, et 350 000 habitants en période estivale.
- **26 déchetteries** (dont 4 exploitées par la CA du Grand Dax)
- **600 points tri destinés** au tri des emballages et du papier
13 300 conteneurs à ordures ménagères
- **1 Unité de Valorisation Énergétique** à Bénése Marenne
1 plate-forme multimatériaux - **3 Installations de Stockage de Déchets Inertes** - **2 centres de transit.**

Le Sitcom Côte sud des Landes



Sitcom
Côte sud des Landes AU SERVICE DE SON TERRITOIRE

62 Chemin du Bayonnais
40230 BÉNESSE MAREMNE
05 58 72 03 94 - contact@sitcom40.fr
www.sitcom40.fr

PLATE-FORME MULTIMATÉRIAUX Bénése-Marenne



Sitcom
Côte sud des Landes AU SERVICE DE SON TERRITOIRE

La plate-forme est un site qui réceptionne une partie des déchets issus des collectes. Ceux-ci seront soit valorisés sur place, soit stockés temporairement avant d'être acheminés vers les filières de traitement (recyclage, valorisation ou élimination).

LA VALORISATION DES DÉCHETS

① Maturation et tri des mâchefers

Les mâchefers (résidus de l'incinération des ordures ménagères) de l'Unité de Valorisation Énergétique y sont regroupés. Après criblage, les métaux sont extraits (ferraille, aluminium...) afin d'obtenir une grave utilisée en sous-couche de voirie, en remblais et en soubassement de dalle. Les métaux extraits sont valorisés en métallurgie.

Une toiture photovoltaïque d'1,4 ha a été installée sur le bâtiment de maturation des mâchefers en 2020. Elle permet la production annuelle de 2 GWh d'électricité, soit la consommation annuelle d'une ville de 1 200 habitants.

Le Sitcom valorise 22 000 tonnes de mâchefers chaque année.

② Compostage des déchets verts

Les végétaux apportés sur les déchetteries et broyés sur place sont transportés sur la plate-forme multimatériaux de Bénése-Maremne. Ils sont mis en tas : les andains. Ceux-ci sont retournés et arrosés régulièrement afin de permettre une bonne fermentation. Après six mois, la transformation du produit est terminée. Le compost ainsi obtenu est un amendement organique conforme à la norme NF-U 44-051. Il est attesté Ecocert intrant* et donc utilisable en agriculture biologique.

Le Sitcom valorise plus de 28 000 tonnes de déchets végétaux chaque année.

*Compost attesté par le Service Intrant d'Ecocert SA conforme aux règlements (CE) n°834/2007 et 889/2008

③ Valorisation du bois

Le Sitcom collecte en déchetterie du bois de démolition, d'ameublement, des palettes, des souches et des rondins.

Ces bois sont dirigés vers la plate-forme pour être traités (tri, broyage et calibrage). Après transformation, la plupart de ces bois sont utilisés par les industriels en combustibles dans des chaudières à bois ou en panneaux d'agglomérés. Les rondins et les palettes sont également valorisés en bûches de chauffage, en paillage décoratif ou en allume-feu.

Le Sitcom valorise plus de 18 000 tonnes de bois chaque année.



④ Valorisation des gravats

Les inertes propres ou en mélange, collectés sur les déchetteries ou par apport direct des professionnels sont triés, broyés, déferrailés et calibrés à la demande afin d'être commercialisés sous différents produits et granulométries : concassé béton ou mixte et sable.

Le Sitcom valorise plus de 50 000 tonnes de déchets inertes chaque année.

⑤ Valorisation des déchets incinérables

Les déchets incinérables provenant des déchetteries sont broyés puis acheminés vers l'Unité de Valorisation Énergétique pour être valorisés énergétiquement.

Le Sitcom valorise plus de 22 000 tonnes de déchets incinérables chaque année.

⑥ Mise en balle d'ordures ménagères

Les surcharges d'ordures ménagères, collectées en pointe saisonnière ou lors des arrêts de l'Unité de Valorisation Énergétique, sont mises en balle sous film plastique afin d'être stockées sans nuisance. Les balles sont ensuite incinérées dans l'Unité de Valorisation Énergétique en période hivernale.

Le Sitcom met en balle plus de 10 000 tonnes d'ordures ménagères chaque année.



LE TRANSIT DES DÉCHETS

⑦ Transit des matériaux recyclables

Une partie des collectes sélectives (emballages en verre, emballages papiers et cartonnettes, emballages en plastique et en métal - briques alimentaires) sont stockés avant d'être évacués vers les filières de tri et de recyclage.

Plus de 10 000 tonnes de déchets recyclables transitent sur la plate-forme.

⑧ Transit des déchets spéciaux

Les pneus, les déchets spécifiques (peintures, solvants, produits phytosanitaires, huile, ...), les déchets électriques et électroniques (néons,...), les déchets de soins issus de la collecte en déchetterie sont triés puis reconditionnés avant d'être expédiés vers des filières d'élimination ou de valorisation agréées.

Plus de 700 tonnes de déchets spéciaux transitent sur la plate-forme.